

⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑰ Numéro de dépôt: **79420061.8**

⑤① Int. Cl.³: **E 04 F 15/12**

⑳ Date de dépôt: **27.11.79**

③① Priorité: **27.11.78 ES 475440**

⑦① Demandeur: **MAGANA CAGIGOS, ABILIO**, Avda Hospital Militar, 14, Barcelone (ES)
Demandeur: **PILLADO PEREZ, ADOLFO**, Avda Hospital Militar, 14, Barcelone (ES)

④③ Date de publication de la demande: **25.06.80**
Bulletin 80/13

⑦② Inventeur: **MAGANA CAGIGOS, ABILIO**, Avda Hospital Militar, 14, Barcelone (ES)
Inventeur: **PILLADO PEREZ, ADOLFO**, Avda Hospital Militar, 14, Barcelone (ES)

⑧④ Etats contractants désignés: **AT BE CH DE FR GB IT LU NL SE**

⑦④ Mandataire: **Maisonnier, Jean**, Bureau Maisonnier 28 Rue Servient, F-69003 Lyon (FR)

⑤④ **Procédé de revêtement de sols, ou de revêtement mural.**

⑤⑦ L'invention concerne un procédé de revêtement de sols, ou de revêtement mural.

On fixe par collage une couche continue décorative sur une surface de base, après l'avoir convenablement préparée, on imprègne cette couche continue décorative avec une résine synthétique durcissable, soit en appliquant cette résine sur la surface de base, soit en imprégnant la couche continue décorative avant de l'appliquer, puis on recouvre la couche continue décorative ainsi fixée avec une couche transparente de nivellement, et au moins une couche de finition, en fonction de l'aspect final superficiel désiré. Ce procédé permet d'obtenir n'importe quel aspect souhaité.

EP 0 012 700 A1

- 1 -

Procédé de revêtement de sols, ou de revêtement mural

L'invention concerne un procédé de revêtement de sols, et de revêtement mural.

On sait bien que, dans les bâtiments, les revêtements de sols et
5 de murs sont des choses auxquelles on s'intéresse, et on porte
un intérêt évident à toutes les nouveautés originales qui peuvent être développées dans ce domaine, particulièrement en ce
qui concerne les dispositions qui vont au-delà des limites conventionnelles, parce que, finalement, mis à part la forme des
10 bâtiments, les éléments des bâtiments qui sont véritablement résistants sont leurs surfaces dont l'apparence est, dans une très large mesure, sous la dépendance des revêtements précités.

La présente invention concerne précisément le revêtement ou la
15 garniture des sols et des murs, en s'efforçant de réaliser un
procédé nouveau et original basé sur une technique de revêtement
qui soit différente des procédés conventionnels utilisés, et
qui, à certains égards, soit plus avantageuse que ces procédés
conventionnels.

20

La technique suivant la présente invention consiste essentiellement à appliquer une couche décorative continue sur la surface à
traiter, qui a été préparée auparavant, à durcir cette couche décorative par imprégnation avec des résines, et à recouvrir cette
25 surface avec des couches de lissage et de finition.

Comme on peut s'en rendre compte, ce processus est d'une mise en oeuvre excessivement simple, et il s'applique tout aussi bien aux murs qu'aux sols. Ainsi, on peut obtenir n'importe quel aspect souhaité au niveau des surfaces en question, et il en est
5 de même pour toutes les caractéristiques intéressant la présente invention.

Il existe ainsi un procédé selon lequel les résultats que l'on obtient par les procédés classiques de pose de carrelage, peinture et autres, sont obtenus d'une manière différente, et grâce
10 auquel les possibilités desdites techniques conventionnelles sont même accrues. Pour cette raison, et compte tenu des avantages qu'elle apporte à bien des égards, on trouve cette nouvelle technique bien préférable dans bien des applications différentes.
15 tes.

Concrètement et d'une manière détaillée, le procédé de revêtement suivant l'invention consiste à préparer la surface d'application au moyen d'un revêtement approprié dont est solidaire
20 le revêtement décoratif, ce dernier étant constitué par du tissu, du papier, de la matière plastique, ou autres, fournis en rouleaux, les pièces nécessaires étant découpées dans ces rouleaux.

Ledit revêtement, dont la fixation est réalisée par collage, soit au moyen d'une substance adhésive prévue à l'envers du revêtement, soit au moyen d'une colle appropriée qu'on applique contre ce revêtement, est imprégné avec une résine synthétique durcissable. On peut appliquer cette colle contre le revêtement
30 soit avant de fixer le revêtement sur la surface de support, soit après que le revêtement soit appliqué sur la surface de support, auquel cas la résine d'imprégnation peut également jouer le rôle de moyens de collage pour l'application du revêtement sur la surface de support.

35

Après avoir ainsi fixé le revêtement sur la surface considérée, et avoir durci ce revêtement par imprégnation, on y applique une couche de lissage transparente possédant les caractéristiques

requises pour la finition, pour terminer par l'application des couches de finition, lesquelles possèdent également les caractéristiques requises, suivant qu'on veuille obtenir des finitions brillantes, satinées, mates, anti-dérapantes, rugueuses, ou de
5 toute autre caractéristique spéciale.

A titre explicatif, mais non limitatif, on peut indiquer que les résines utilisées dans la composition des revêtements suivant l'invention peuvent être : une résine époxy, de polyuréthane, acry-
10 lique, polyester, PVC, PVA, mélanimique, de caoutchouc, ou de tout autre type similaire. Toujours dans la mesure où ces résines permettent une imprégnation capable dans tous les cas de procurer le durcissement du revêtement décoratif, et sa fixation définitive contre la surface à revêtir, en fonction de l'état
15 initial de la surface d'application, de l'élasticité requise, de la résistance à l'abrasion, aux chocs, et autres, on utilisera l'une ou l'autre de ces résines pour l'application du revêtement dans chaque cas particulier.

Revendications de brevet

1. Procédé de revêtement de sols ou de murs, caractérisé en ce qu'il consiste à fixer par collage une couche continue décorative
5 ve sur la surface de base, après que celle-ci ait été convenablement préparée, à imprégner ladite couche continue décorative avec une résine synthétique durcissable, soit en appliquant cette résine sur la surface de base, soit en imprégnant la couche continue décorative avant de l'appliquer, puis à appliquer sur la
10 couche continue décorative ainsi fixée une couche transparente de nivellement, et au moins une autre couche de finition, en fonction de la nature de l'aspect superficiel désiré.
2. Procédé suivant la revendication 1, caractérisé en ce que la
15 couche continue décorative est elle-même pourvue sur son envers d'une substance adhésive, si bien qu'on la fixe par simple application, sans avoir besoin d'appliquer aucune couche de colle.
3. Procédé suivant l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que les résines utilisées pour l'impré-
20 gnation durcissable, qui peuvent en même temps assurer la fixation de la couche continue décorative lorsqu'on effectue l'imprégnation sur la surface de base, appartient au groupe qui comprend les résines époxy, polyuréthane, acrylique, de polyester,
25 PVC, PVA, mélanimique, caoutchouc, et analogues, le choix se portant sur l'une ou l'autre de ces substances en fonction des caractéristiques concrètes exigées dans chaque cas d'application.



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. ³)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
X	DE - A - 1 958 733 (BOHLK) * Page 1, paragraphes 3 et 4; pages 2 et 3 *	1,3	E 04 F 15/12
	--		
	DE - A - 1 960 112 (SCHLAADT) * Pages 1-3 *	1,3	
	--		
	US - A - 4 054 699 (BRINKLEY) * Colonne 3, lignes 58-61; co- lonne 4, lignes 1-22; figures 1-4 *	1,2,3	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. ³)
	----		E 04 F
			CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES
			X: particulièrement pertinent A: arrière-plan technologique O: divulgation non-écrite P: document intercalaire T: théorie ou principe à la base de l'invention E: demande faisant interférence D: document cité dans la demande L: document cité pour d'autres raisons
☒ Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			&: membre de la même famille, document correspondant
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 22-02-1980	Examineur V I J V E R M A N